

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/07/2022
Reçu en préfecture le 12/07/2022
Affiché le
ID : 024-212400915-20220711-2022_14-DE

Téléphone 05 53 31 41 31
Télécopie 05 53 31 41 32
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

N° 14/2022

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt deux
Le 11 juillet 2022 à 18 h 30.
Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 6 juillet 2022.
Secrétaire de séance : Frédéric VARGUES.

PRESENTS: M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine
CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs
SARDAN, Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON,
Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM,
Daniel MAURIE.

OBJET:

TARIFS BADGE CAMPING

Suite à l'installation de la barrière
automatique au camping municipal Madame La Maire propose
au conseil Municipal de créer un tarif pour badge perdu

Le Conseil Municipal, après en avoir
délibéré :
-Fixe les tarifs suivants à compter du 01.07.2022
Badge perdu : 15 € HT et 18 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN Le 12 juillet 2022

Reçu en Sous-Préfecture le 12.07.2022
Publié ou notifié le 13.07.2022

Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire

